

ABONNEMENTS.

Un mois, ..... 4 fr.
Trois mois, ..... 11 »
Par la poste, ..... 15 »
En N° ..... 20
Les abonnements commencent à toutes les époques.

LE POLITIQUE, JOURNAL DE LIEGE.

ANNONCES

20 centimes par ligne.

On s'abonne

au bureau du journal, rue du Pot-d'Or, N° 632, et chez Messieurs les Directeurs des Postes.

ALLEMAGNE.

On a reçu à Vienne par voie extraordinaire, des nouvelles de Constantinople, le 2 août :

Ibrahim n'a pas dépassé le district de Marasch. A Kaniah même il y a un corps de réserve turc de 20 à 30,000 hommes qui ne céderait pas facilement cette place si Ibrahim voulait l'attaquer.

Dans l'Asie mineure, des désordres sérieux ont éclaté sur deux points, mais les autorités ont eu le dessus et les coupables ont été arrêtés.

— On écrit de Hanovre, le 14 août :

On assure que S. M. a nommé une commission chargée de préparer les propositions qui, d'après le rescrit royal du 16 juin, adressé à l'assemblée générale des états, serviront de base à un accommodement au sujet de la loi fondamentale.

Voici les noms des commissaires : 1. M. Meyer, directeur de la chancellerie d'Osnabrück; 2. M. de Landesberg, prévôt de Hildesheim; 3. M. Jacobi, de Hanovre, conseiller supérieur de justice; 4. M. de Trampe, de Ehrenbourg, conseiller de province; 5. M. de Borries, de Borries, de Stade, conseiller de régence; 6. M. de Eichhorn de Hanovre, conseiller de finances; 7. M. Uebelohde, de Hanovre, conseiller de cour; 8. M. Sermes, de Meppen, conseiller de cour; 9. M. de Düring, de Stade, assesseur de la chancellerie. M. Meyer a été nommé président de la commission, laquelle tiendra le 20 du mois sa première séance.

— On écrit de la Serbie :

Le prince Milosch a reçu une réponse sur la protestation qu'il avait envoyée à Constantinople. On lui recommande de se tenir tranquille dans ses terres en Valachie et d'y attendre une résolution définitive. Le frère cadet du prince, Jéfrem Obrenowitsch, président du sénat, un des plus violents adversaires de Milosch, est parti pour Constantinople, et on ne doute point qu'il n'obtienne l'approbation de tout ce qui s'est passé.

FRANCE. — Paris, le 18 août.

La commission judiciaire de la cour des pairs vient de prononcer la mise en liberté de 58 prévenus contre lesquels il n'existait pas de charges suffisantes. (G. des Trib.)

— Le gouvernement a fait publier ce soir les deux dépêches suivantes :

Le consul de France à M. le ministre des affaires étrangères.

Malte, le 10.

L'escadre anglaise est arrivée le 5 août dans la baie de Beischa, et a mouillé à quelques milles de l'amiral Lalande. Cette nouvelle a été apportée à Malte par l'Hydra, steamer expédié par l'amiral Stopford. Ce bateau n'avait aucune lettre de Constantinople; il a rencontré le 6, à trois heures après-midi, à la hauteur du cap Matapan, un vaisseau français allant vers l'Orient.

L'agent des affaires étrangères à Marseille à M. le président du conseil.

Cette dépêche télégraphique a été apportée à Marseille par le paquebot anglais l'Hermès, venant de Malte.

Biescha est dans les eaux de Tenedos, vis-à-vis l'embouchure de l'Hellespont. C'est là que la flotte française stationnait seule depuis un mois. Les deux flottes sont enfin réunies.

Le Moniteur parisien publie ce soir la note suivante : « Le gouvernement a des lettres d'Odessà du 29 juillet. Il n'y eût nullement question d'une intervention de la Russie à Constantinople, et aucun préparatif militaire extraordinaire n'aurait lieu dans cette partie de l'empire, ni en Crimée. »

Une lettre de Syra du 31 juillet, donne les nouvelles les plus récentes de la flotte anglaise; elle annonce que l'amiral Stopford était arrivé avec son escadre le 29 à Paros, et que depuis elle avait fait voile pour Metelin. L'escadre française était toujours à Tenedos.

La curiosité publique, surexcitée par les merveilles que l'on racontait de M. Van Amburgh et des lions, avait attiré hier au théâtre de la Porte-St.-Martin une affluence vraiment extraordinaire. Il n'y avait pas une place vide dans la salle, et les couloirs étaient remplis. L'attente des nombreux spectateurs n'a pas été trompée.

Nous ne dirons pas que M. Van Amburgh laisse bien loin le célèbre Martin; il n'y a pas de comparaison à établir entre les deux dresseurs d'animaux. Avec Martin, le spectateur redoutait toujours quelque catastrophe; il partage, au contraire, la sécurité de M. Van Amburgh, toujours calme et souriant, soit qu'il domine les lions et les tigres de toute sa hauteur et les fasse ramper à ses pieds, soit qu'il se roule avec eux sur le plancher, s'abandonnant à leurs terribles étreintes, et les flattant encore de la main, alors qu'il plonge sa tête tout entière dans leur effroyable gueule.

Et ce n'est pas avec chaque animal tour-à-tour que M. Van Amburgh s'abandonne ainsi : on le voit passant d'une cage à l'autre, mais toujours au moins en société de deux lions, d'un ou deux tigres et d'une ou deux panthères. Des braves frénétiques l'ont accueilli. On semblait vouloir le payer ainsi de la haute idée qu'il donne de la puissance de l'homme.

Il y a dix ans on regardait les chemins de fer comme une utopie; aujourd'hui il est question d'un chemin de fer sans vapeur, suspendu en l'air. M. Touboulac, inventeur du système locomotif qu'il nomme VELO-POSTE, avec quatre personnes par wagon, dont l'expérience a dernièrement réussi à Arest, vient d'avoir l'honneur d'expliquer son invention à sa majesté. Le roi est entré dans les plus grands détails sur les appareils et les moyens d'exécution.

A cette conférence scientifique assistaient MM. les généraux Athalin et Gourgaud, avec M. Gudin, peintre de la marine royale, qui avaient présenté M. Touboulac à S. M. On assure qu'un essai de ce nouveau système, aura lieu incessamment à Paris. (Siècle.)

Nous apprenons que le duc de Devonshire fait construire

dans sa belle terre de Chatsworth un palais exactement semblable à celui de Versailles. Il y a déjà plus de vingt ans que sa grâce a fait commencer les gigantesques travaux qui sont presque achevés aujourd'hui, et il est entièrement décidé à ne plus y retourner jusqu'à ce que tout soit fini, ce qui aura lieu dans quelques mois d'ici. Le noble duc a acheté des meubles magnifiques et d'un prix excessif, dont la plus grande partie appartenait à Louis XIV.

— On écrit de La Rochelle, le 14 août :

Nous avons assisté hier à l'accomplissement d'un vœu renfermé dans des conditions trop rares pour ne pas en faire mention.

Un ancien portefaix de La Rochelle, né le 4 août 1739, étant tombé gravement malade à un âge déjà avancé, fit le vœu que s'il se rétablissait et atteignait l'âge de cent ans, il ferait dire une messe et se rendrait à l'église pieds nus et n'ayant pour tout vêtement qu'un simple caleçon de toile. C'est hier 13 août, à 8 heures du matin que J. Supet, âgé de cent ans neuf jours, a rempli sa promesse. Il était escorté de deux vieillards dont le plus jeune avait 98 ans. La foule était grande pour voir passer ces trois siècles se donnant le bras. Malheureusement le temps était frais et pluvieux, et le vénérable centenaire, dans un état presque complet de nudité, tremblait de tous ses membres. M. le curé de St-Sauveur, avant de monter à l'autel s'est approché de lui et l'a engagé à se couvrir, ce à quoi il a consenti; il a ensuite entendu la messe dans un pieux recueillement, et a communiqué. (Ph. de la Roch.)

DEUX FILLES DE L'AIR.

Un événement des plus singuliers causait ce matin un accès de fêlée gaieté dans les quartiers des écoles. Deux étudiants de première année, appartenant à cette catégorie éeuvrée et trop nombreuse qui pratique le droit à la chaudière ou fait sa clinique à l'instinct, nourrissent secrètement, depuis une grande semaine, une profonde rancune contre deux de ces faciles beautés qui sous le titre de grisettes du quartier latin, suppléent et remplacent traditionnellement les graves professeurs à qui les parents provinciaux croient confier exclusivement l'éducation de l'espoir et de l'orgueil de leur race. Les deux grisettes avaient sans doute fait des traits aux deux amis, jussu tous deux avaient-ils résolu de se venger, et pour eux il n'y avait pas de temps à perdre. L'heure des vacances sonnant par anticipation pour ces heureux étudiants : leurs correspondants, d'après l'ordre venu des parents, avaient retenu pour eux des places pour la diligence du lundi 12 août. Par bonheur hier soir ils faisaient rencontre à la chaudière des deux traîtresses, qui venaient seules chercher dans les plaisirs de la danse des distractions à une indifférence dont elles s'accusaient peut-être, ou plutôt à un abandon dont elles mêmes venaient d'être l'objet.

C'est presque une bonne fortune qu'une rencontre fortuite entre anciens amis; bientôt les deux couples furent rapprochés, et, sans récriminations, sans reproches, on galopa comme aux meilleurs jours, on descendit les montagnes, on savoura la glace et le punch; puis le bal champêtre terminé, on revint lentement sous les frais ombrages des boulevards extérieurs. Enfin, lorsqu'on arriva au domicile des deux jeunes filles, au coin de la rue des Fossés-Saint-Victor, l'horloge de la paroisse voisine sonnait, et de son timbre grave et retentissant, la première heure après minuit.

Il n'y avait pas espoir de se faire ouvrir, et les étudiants le savaient bien. Un inflexible portier, un véritable Corèbe, avait déjà maintes fois refusé la porte aux jeunes filles onibienus et à des heures bien moins avancées de la nuit. Il fallait cependant aller se coucher, et, après la bruyante et les pertidées passées, les étudiants pouvaient-ils offrir un asile à leurs beautés? Celles-ci n'auraient-elles pas trop d'ailleurs le sentiment de leur dignité et de leurs torts, pour accepter jamais une proposition aussi cavalière? Et puis il y avait un inconvénient; les étudiants, partant le lendemain, avaient des la veille quitté leur hôtel. Leur dirige correspondant, riche boulangier du quartier de l'Estrapade, après avoir payé en grandant le mémoire supplémentaire qu'ils avaient laissé amasser, avait fait porter leurs malles chez lui et leur avait fait disposer une petite chambre au troisième, pour être bien sûr qu'ils parlissent le lendemain.

Fallait-il donc passer une nuit à la belle étoile? Tout à coup une idée lumineuse se présente à l'un des deux étudiants, qui sur le champ la propose aux grisettes : « Nous allons rentrer, Alfred et moi, dit-il, et nous monterons tranquillement à notre chambre. M. N..., notre correspondant, loge au rez-de-chaussée et roule certainement comme son four. Vous attendrez silencieusement dans l'embrasure de la porte. Une fois arrivés au troisième étage nous monterons au grenier, où s'ouvre en saillie une fenêtre garnie d'une forte poulie à l'aide de laquelle on hisse les sacs; de là nous vous descendrons un large panier où vous pourrez vous placer toutes deux à l'aise. Alors et sur votre signal, nous élèverons le panier jusqu'à la hauteur du premier étage, où l'un de nous se placera pour vous recevoir et vous faire entrer par la fenêtre de l'escalier. Vous attendrez ensuite sans risque ni sans encombre, à notre chambre où nous attendrons le jour en tout bien tout honneur, en faisant du punch et en fumant la cigarette. »

Après quelque résistance, les jeunes filles consentirent à se prêter à l'expédition; tout s'exécuta comme il était dit, avec cette variante toutefois que les deux grisettes, une fois placées dans le panier, s'élevèrent avec une étonnante facilité, passant le premier étage, puis le second, le troisième et ne voyant enfin leur nacelle ascendante s'arrêter au bruit de quelques éclats de rire étouffés, qu'entre le quatrième et le cinquième.

Qu'on juge de la nuit que durent passer les deux pauvres filles. Après avoir fortement fixé la corde, et leur avoir souhaité le bonsoir, les deux garçons s'étaient paisiblement couchés, et déjà ils avaient été réveillés par leur correspondant, étaient partis et roulaient sans doute dans la diligence, lorsqu'à six heures, en ouvrant sa boutique, l'épicier voisin aperçut le couple aérien qui, grâce au vent qu'il fit depuis quelques jours, ressemblait moins à Psyché enlevée par Zéphyr qu'à Orythie enlevée par Borée.

Quel crime avaient donc commis les grisettes du quartier latin? Il faut que le reproche qu'elles ont à se faire soit bien grave, car, malgré les sollicitations des voisins, elles ont refusé de porter plainte et de nommer même au commissaire de police les auteurs de cette extravagante mystification. (Gaz. des Trib.)

Copie d'un rapport de M. le capitaine Caillet, au camp de Marasch, le 3 juillet 1859.

Camp de Marasch, le 3 juillet 1859.

Monsieur le maréchal, Le départ précipité du dernier courrier ne m'a pas permis de vous informer des détails que j'ai recueillis depuis mon arrivée au camp, sur la bataille de Nezib. Dans l'espoir qu'un récit succinct de cet événement militaire ne vous paraîtrait pas sans intérêt, j'ai coordonné les divers renseignements que j'ai pu obtenir, et j'ai cherché à en composer un ensemble qui donnât à V. Exc. une idée exacte de la manière dont cette importante affaire s'est tenue.

Dans sa marche vers l'armée turque, Ibrahim rencontra d'abord l'ennemi à Mezar, village situé à deux heures et demie au S. O. de Nezib. Cette position était occupée par deux régiments de cavalerie et par un assz grand nombre de bachi bozouk (cavaliers réguliers), soutenus par quelques batteries.

Un pont sur la rivière de Mezar et un chemin fortement encaissé rendaient la défense de ce village très-facile; on devait donc s'attendre à se voir disputer le passage du pont et de la gorge; on tira en effet quelques coups de canon, mais l'approche des Egyptiens, dont l'artillerie répondit à celle des Turcs, suffit seule pour effrayer les soldats de cet avant-poste, qui s'enfuirent tous en abandonnant leurs tentes et leurs effets.

Ibrahim entra donc à Mezar sans combattre, et fit ensuite, presque sans opposition, la reconnaissance du camp de Hafiz-pacha. Les troupes ottomanes avaient pris position à droite et à gauche de la rivière de Nezib; elles occupaient les sommets des collines élevées, appuyant leur droite à une haute montagne, et leur gauche à la rivière. Le front de leur ligne de bataille était défendu sur toute sa longueur par des ouvrages parfaitement construits et fortement armés.

Cette position, déjà excellente par elle-même, était devenue formidable par la construction de nombreuses redoutes; l'attaque ne paraissait offrir aucune chance de succès, Ibrahim se décida à la tourner, et ordonna aussitôt d'opérer un mouvement en arrière, on repassa la rivière de Mezar et l'on marcha vers l'est pour prendre ensuite le camp à revers.

Le généralissime égyptien s'avance avec l'avant-garde et traverse sans aucun obstacle une longue gorge et un pont, au delà duquel il posa son camp en attendant que l'armée commandée par Soliman-pacha l'eût rejoint en cet endroit; il n'avait avec lui que deux régiments de cavalerie, quelques centaines d'hanadis et quatre batteries d'artillerie à cheval. Dès qu'il eut occupé l'entrée du défilé qu'il venait de passer si heureusement, il aperçut devant lui des troupes turques qui venaient sans doute pour défendre le passage, mais il était déjà trop tard; elles avaient commis l'énorme faute de se laisser devancer. La présence des soldats égyptiens, ici comme à Mezar, suffit à elle seule pour les arrêter, et elles n'osèrent même pas tirer un coup de canon; la confiance et la tranquillité d'Ibrahim étaient telles, qu'il se coucha et dormit jusqu'à l'arrivée du gros de l'armée, qui ne le rejoignit que deux heures après.

On a peine à concevoir comment les Turcs ont laissé envahir deux fois les approches de leur camp sans chercher à inquiéter les Egyptiens dans des passages difficiles où l'on aurait pu les arrêter longtemps, et où une défense énergique, secondée d'ailleurs par l'avantage du terrain, aurait pu leur faire perdre beaucoup de monde.

Quelques avantages obtenus dans de pareils combats auraient pu remonter le moral des soldats d'Hafiz-pacha et leur donner plus de chances de succès pour le gain de la grande bataille. Il est surtout difficile d'expliquer comment le séraskier, à la vue du mouvement rétrograde d'Ibrahim, n'a pas su deviner les intentions du généralissime égyptien, ou bien dans la supposition où il les aurait comprises, comment il ne s'est point opposé à l'exécution du plan de l'ennemi, en gardant fortement la seule gorge par laquelle il fallait arriver pour le faire réussir. Quoiqu'il en soit l'armée égyptienne traversa sans coup férir le défilé, dont le libre passage avait assuré le succès de ses manœuvres, et elle se reposa toute une journée en avant du pont sans être inquiétée d'aucune façon. Cependant Hafiz-pacha fit attaquer durant la nuit suivante, et son artillerie avait déjà causé quelque désordre dans le camp égyptien lorsque tout-à-coup il fit cesser le feu, au moment où cette surprise avait quelques chances de réussir si elle avait été dirigée et continuée avec vigueur.

Après une demi-attaque, le reste de la nuit se passa tranquillement, et le lendemain matin le soleil était à peine levé, que les soldats égyptiens occupaient déjà tout le terrain en arrière du camp de l'armée ottomane. Hafiz-pacha n'ayant pas su s'opposer à l'habile combinaison d'Ibrahim, fut forcé d'accepter la nouvelle position qu'on lui faisait, et de renoncer à profiter de la plupart des ouvrages qu'il avait élevés à grand-peine pour couvrir tout le front de son armée; il fut obligé de faire face en arrière et de tourner le dos aux redoutes sur lesquelles il avait fondé son espoir et à l'abri desquelles ses soldats auraient combattu avec plus de confiance en général dont le nom seul leur inspirait de craintes.

Les deux armées occupaient une ligne d'une égale étendue, et leurs forces étaient à peu près les mêmes. Celle d'Hafiz-pacha se composait de dix-sept régiments d'infanterie, neuf régiments de cavalerie, plus de cent pièces d'artillerie, et d'un grand nombre de bachi bozouk et de selman (fantassins irréguliers). Ibrahim pacha avait sous ses ordres quatorze régiments d'infanterie, huit régiments de cavalerie, quatre régiments d'artillerie et 12 à 1500 hanadis. A huit heures du matin, le canon égyptien commença le feu par la gauche, et bientôt après toute l'artillerie des deux armées se fit entendre; cette canonnade dura environ une heure et demie; mais celle des Turcs était devenue beaucoup moins vive, plusieurs caissons avaient sauté au milieu de leur camp, et leur explosion avait sans doute mis quelques batteries hors d'état de continuer le feu.

Les boulets turcs avaient fait peu de mal à l'armée d'Ibrahim, tandis que l'artillerie égyptienne, dont le tir est très-juste, avait jeté le plus grand désordre dans les troupes d'Hafiz-pacha. Le général égyptien jugea le moment opportun pour engager l'infanterie, et bientôt la fusillade commença; l'infanterie turque se tint parfaitement bien, et repoussa même la gauche, où se trouvait Ibrahim et Soliman pacha; des charges de cavalerie furent ordonnées et revinrent en désordre; la position était critique. Ibrahim vint lui-même se mettre à la tête de ses troupes, et il réussit, non sans peine, à repousser l'ennemi et à pénétrer jusque dans son camp.

Osman-pacha, qui commandait la garde, marcha plus lentement mais sans désordre, et ne tarda pas non plus à entrer dans le camp ennemi. De ce moment, la bataille fut complètement gagnée. Les vaincus s'enfuyaient dans le plus grand désordre, 104 pièces d'artillerie furent abandonnées, 20,000 fusils furent jetés à terre, les tentes, les bagages, les approvisionnement, rien ne fut emporté; toute la maison d'Hafiz-pacha tomba au pouvoir des vainqueurs, sa décoration même n'a point été sauvée; elle fut aujourd'hui la fortune d'un soldat. Tout ce qui était à Nezib fut également laissée aux Egyptiens, et ce jour-là fut pour eux non seulement un jour de victoire, mais encore un jour de riche butin, avantage auquel les soldats d'Ibrahim sont plus sensibles qu'à tout autre.

Après cette défaite, Hafiz-Pacha s'enfuit dans les montagnes avec les débris de son armée, et grâce à la difficulté du terrain, il put facilement échapper à la cavalerie égyptienne, qui, dans un pays accessible, aurait rendu toute retraite impossible à une armée si complètement démoralisée. Neuf mille hommes seulement ont été faits prisonniers, et Ibrahim leur a laissé la liberté de rester dans les possessions de Méhémet-Ali ou de rentrer dans les états du grand-seigneur, du côté d'Orfa et Diarbékir. La plupart ont préféré le séjour de la Syrie; les uns y travailleront comme ouvriers, les autres ont pris des leskérés de bachi bozouk; ceux-ci sont environ au nombre de 2,400, et S. A. les a envoyés dans le voisinage de Hama.

On ne connaît pas encore le nombre exact des morts et des blessés; les médecins estiment celui des blessés qui ont été pansés à 1,500 pour les deux armées, et supposent que près des trois cinquièmes appartiennent aux Turcs. Pour les morts, je n'ai rien pu savoir; les rapports ne sont pas encore arrivés à S. A., et comme on ne les a pas enterrés, on n'a encore aucun moyen d'évaluation. Les Turcs comptent trois pachas parmi les morts et plusieurs officiers généraux et colonels; les Egyptiens n'ont à regretter que la mort d'Ibrahim-bey, colonel d'un régiment de la garde.

Voilà, Monsieur le maréchal, comment s'est donnée cette fameuse bataille de Nezib, dont l'issue va jeter la consternation dans les conseils de la Porte et renverser sans doute bien des illusions que les puissances européennes n'avaient pas pu parvenir à détruire. Cette victoire ouvrait encore les portes de l'Asie Mineure à Ibrahim-Pacha, et sans la promptie intervention de la France, le général égyptien allait encore manœuvrer le sultan jusqu'au sein de ses états et le forcer à reconnaître la faiblesse de sa puissance militaire en l'obligeant à recourir à des secours étrangers dont l'emploi eût pu compromettre la paix de l'Europe.

V. E. avait prévu les dangers que pouvait susciter en Occident le commencement des hostilités entre l'Egypte et la Turquie; elle a voulu que le gouvernement du roi s'interposât entre les deux parties belligérantes pour éviter ce péril, et tout semble faire espérer aujourd'hui que V. E., aura parfaitement réussi.

Cette intervention a été franchement acceptée par Méhémet-Ali; et son fils, quoique tout éniyé encore par une victoire qui ne laissait plus entre lui et Constantinople que des soldats en fuite et démoralisés, a enfin consenti après une longue résistance, à entrer dans les idées pacifiques de son père.

NOUVELLES D'ESPAGNE.

(Correspondance particulière.)

Madrid, 11 août.

Le bruit court que Carmolino, ministre de l'intérieur, a déjà offert sa démission. Le résultat des élections défavorable au

ministère est pour le ministre un motif déterminant de se retirer. On croit que les offres de démission ne seront pas acceptées.

D'un autre côté les anciens différends du général Alaix avec les membres du conseil suprême de guerre et marine, MM. Sancho et Olozaga sont loin d'être oubliés par ces deux derniers qui furent brutalement destitués par le ministre de la guerre: dès lors on ne saurait admettre la rumeur en circulation que le général Alaix pourrait s'entendre avec les exaltés pour former une nouvelle combinaison.

Les exaltés ont, dit-on, arrêté d'avance le programme: il consistera à faire progresser le système constitutionnel, à confisquer tous les pouvoirs de l'Etat au profit des hommes du progrès, à assurer la réforme du clergé, à supprimer les majorats et à abolir la dîme. Ce système, comme on le voit, est bien différent de celui que les ministres actuels ont suivi jusqu'à ce jour.

#### BELGIQUE. — Bruxelles, le 19 août.

LL. MM. parties d'ici samedi à midi un quart, par un convoi spécial du chemin de fer, sont arrivées à Gand à 2 h. 14. Le convoi qui transportait les augustes voyageurs et leur suite, était composé de six voitures, dont une berline magnifique; il était précédé d'une locomotive servant d'éclairageur.

L. M. sont descendues quelques instans dans la station où se trouvait réunie une foule considérable par l'arrivée des convois de Bruxelles et d'Ostende. Les voyageurs ont donné des marques non équivoques d'affection et d'estime à nos souverains, qui ont continué à deux heures et demie leur route pour Ostende.

LL. MM. sont arrivées à Ostende à 4 heures et demie. — M. Bonneels, après d'infatigables recherches, est parvenu à découvrir le moyen d'amolir l'ivoire; à l'avenir nous ne serons plus tributaires ni de l'Allemagne, ni de la France, où les procédés ont été tenus secrets. M. Bonneels confectionne actuellement, à des prix très-moderés, des bouts de seins et des biberons en ivoire amolli, qui imitent parfaitement les mamelons naturels.

— Les *Mémoires et souvenirs du feld-maréchal comte de Mérode Westerlo*, dont les amis de notre histoire nationale attendent l'apparition avec tant d'impatience, viennent d'être mis sous presse, c'est à la société typographique Adolphe Wahlen et C<sup>o</sup> qu'a été confiée l'exécution de cet ouvrage, qui formera deux volumes in-4<sup>o</sup>. (Emanc.)

Bruxelles, le 18 août. — (5 heures). — La bourse reste dans le même état de nullité. Nous devons nous borner à indiquer les cours purement nominatifs.

Fonds de l'Etat: Dette active 2 1/2 p. c. 55 5/4, 5 p. 101 5/4 p. 4 p. c. 81 7/8, 5 p. c. 71 5/8, Société Générale titres en nom fr. 750. Société de Mutualité 1040 (104) A., Banque de Belgique 740 25 (74 5/8) P.; Société de commerce 1160 (116) P.

L'actif espagnol a eu une assez forte reprise, il s'est traité beaucoup d'affaires, on le cote 18 3/16 A.

Amsterdam, 10 août (Société des Fonds Publics). Dette active 2 1/2 p. c. 54 3/8, Ardoin 18 1/4.

#### LIÈGE, LE 20 AOUT.

Par ordonnance de M. le 1<sup>er</sup> président de la cour d'appel de Liège, en date du 16 de ce mois, les assises de la province de Luxembourg, pour le 3<sup>o</sup> trimestre de l'an 1859 s'ouvriront le 2 septembre à Arlon. M. Grandgagnage, conseiller à la cour, a été nommé pour les présider.

L'ouverture des assises de la province de Limbourg, a été fixée au 3 du même mois, et M. le conseiller Deschamps en a été nommé président.

#### CASINO.

Hier, dès cinq heures du soir, et jusqu'à huit heures, toute la route qui conduit du centre de la ville au nouveau Casino était encombrée par une longue file de voitures et par une véritable chaîne de curieux; c'était le jour du concert donné à l'occasion de l'inauguration du Casino, et dans lequel devait se faire entendre Mlle. Guelton, si connue par ses triomphes récents à Paris, ainsi que M. Félix Godefroid, le célèbre harpiste. Aussi toute la ville et une quantité d'étrangers s'y étaient-ils donné rendez-vous.

Les expressions manquent pour décrire l'impression qu'a faite sur l'assemblée la jeune cantatrice belge, dans les deux airs de *Belizario* et de *Robin des Bois*; lorsque surtout elle a dit avec tant d'âme le bel air: *Grâce, de Robert*; ce dernier morceau n'étant pas annoncé par le programme, Mlle. Guelton l'a chanté à la demande du public: aussi a-t-il produit un enthousiasme impossible à décrire. D'unanimes applaudissemens ont prouvé que chacun appréciait ces sons filés avec tant de délicatesse, ces roulades, ces trills faits avec un art accompli, cette pureté de chant, cette entente parfaite de la musique, et surtout ce talent mimique, où l'on voit se révéler, comme malgré elle, l'âme ardente de la cantatrice.

C'était la première fois que l'on entendait à Liège M. Félix Godefroid, le harpiste: les souvenirs laissés par son frère rendaient sa tâche difficile. Mais à peine a-t-il eu préludé quelques notes, qu'il a été jugé digne de son aîné; sous ses doigts l'instrument a bientôt pris vie et charmé toute l'assemblée.

Le choix et l'exécution de divers morceaux du concert ont également droit aux éloges, et le seul reproche peut-être à faire à l'admirable symphonie en ut mineur de Beethoven, c'était d'offrir un ordre de beautés que les préoccupations de l'auditoire et le mouvement de la fête ne permettaient point d'entendre avec le recueillement et les dispositions d'esprit nécessaires pour l'apprécier.

Quatorze cents personnes environ se pressaient, sans cesser d'être à l'aise, dans la magnifique salle du Casino, toute resplendissante de lumières et dont, grâce à une heureuse combinaison d'acoustique, les points les plus éloignés de l'orchestre recevaient dans toute leur pureté les sons les plus doux comme les plus éclatans.

Une foule immense s'est portée hier dans l'après-dînée sur l'Isle Werixhet et aux alentours. On sait que les chasseurs liégeois devaient s'y réunir et qu'ils s'étaient cotisés à l'effet d'organiser, ou pour mieux dire d'improviser une course en sac et un mat de cocagne.

Rien n'était plus grotesque que la vue de ce spectacle et l'accoutrement de cette nouvelle espèce de coureurs: ils étaient vêtus d'un sac de toile grise qui les enveloppait complètement et ne laissait voir que la tête; c'est dans cet état que les joueurs devaient fournir leur course et saisir les prix destinés aux vainqueurs. Ils se sont acquités de leur tâche de manière à exciter, à plusieurs reprises, les éclats de rire des nombreux spectateurs.

On lit dans le *Commerce belge*: Nous avons rendu compte des faits imputés au nommé Eugène Lebeau, se disant rentier à Paris; arrêté le 8 à Spa, il fut

comme nous l'avons annoncé, déposé dans la prison de Verviers. Les personnes qui le connaissent crièrent au scandale et affirmèrent que, victime d'une erreur, il serait, rendu à la liberté sous peu de jours, temps nécessaire pour faire arriver de Paris, ses papiers de famille, les attestations des hommes les plus éminents, et M. Lebeau devait exiger de la justice une réparation éclatante. L'intérêt que l'on prenait ici à cette affaire le mouvement qu'elle causa dans notre jeune *fashion*, étaient le résultat des liaisons intimes que M. Lebeau avait formées pendant son séjour à Bruxelles. Homme de bonnes manières, spirituel, ami des plaisirs et vivant avec luxe, il avait rallié autour de lui tous les jeunes gens qui, par leur fortune et leur position sociale pouvaient partager ses goûts. Dès que son arrestation fut connue, plusieurs de ses compagnons passagers se rendirent en toute hâte à Verviers pour demander son élargissement, cautionnant sa moralité. La justice resta sourde à ces démarches: l'affaire n'est pas suffisamment instruite, on attend des informations de Paris, telle fut la réponse du procureur du roi et du juge instructeur. Ne pouvant surmonter les difficultés les amis de M. Lebeau lui prodiguèrent des consolations, l'engageant à prendre patience. Il paraissait, et ceci est un bruit dont nous ne pouvons garantir l'exactitude que, des renseignements recueillis on eut pour effet de calmer l'indignation, le zèle généreux des protecteurs de M. Lebeau; il est notamment question d'une charmante montre qui avait changé de maître, sans que l'on sût comment, et qui a été découverte par circonstance, entre les mains d'une personne qui tenait de très près au prévenu des tentatives de vol de Spa. Nous ne pousserons pas plus loin les révélations qui circulent dans les lieux publics et nos cercles, elles sont par trop amères pour les dupes qui se sont inconsidérément livrés à un prétendu bon ton.

#### M. DUBUS DE GHISIGNIES, LE FUTUR ENVOYÉ BELGE A LA HAYE.

La nomination de M. Falck impose à notre gouvernement l'obligation de se faire représenter à La Haye par un diplomate qui ait le même rang et dont l'importance personnelle égale celle de l'envoyé hollandais. Il paraît certain que cette délicate et difficile mission sera confiée à M. le vicomte Dubus de Ghisignies; la presse hollandaise applaudit à cette nomination.

M. Dubus de Ghisignies, père du député envoyé à la chambre des représentants par le district d'Ath, est aujourd'hui âgé de 59 ans. Il naquit en 1780, dans une commune rurale du Hainaut. Il étudia le droit à l'université de Douai. Sous le régime impérial, il remplit les fonctions d'adjoint au maire de la ville de Tournai. Après la fondation du royaume des Pays-Bas, il fut appelé à administrer, comme commissaire de district, l'arrondissement de Courtrai. Nommé membre de la deuxième chambre des états-généraux par les états-provinciaux du Hainaut, il présida la session législative de 1819 à 1820. Pour le récompenser du dévouement dont il avait fait preuve dans ses fonctions de président, le roi Guillaume le nomma vicomte et gouverneur de la province d'Anvers. En 1825, M. Dubus de Ghisignies fut placé à la tête du gouvernement de la province de Brabant. Dans ce poste, il se montra habile administrateur et partisan zélé de l'opinion catholique. En 1825, il partit pour les colonies néerlandaises aux Indes orientales, avec le titre de commissaire-général. Ces colonies avaient été gouvernées depuis 1815 par le baron Van der Cappelen, qui n'était pas parvenu à y établir un bon système financier et dont l'administration avait eu pour résultat en 1825 l'existence d'un déficit qui avait nécessité un emprunt de 20,000,000 de florins. M. Dubus de Ghisignies fut particulièrement chargé par le roi Guillaume de rétablir l'ordre ou du moins l'économie, dans les finances de la colonie. Il remplit cette tâche avec succès, malgré l'opposition qu'il éprouva de la part des personnes qui profitaient des prodigalités du régime précédent, et de la part de celles qui voyaient avec déplaisir des fonctions aussi importantes exercées pour la première fois par un Belge. C'est en partie à sa bonne administration qu'est due la situation actuellement prospère des colonies hollandaises.

En 1850, M. Dubus de Ghisignies ne se rallia point à la révolution belge. Tandis que son fils se portait candidat à la chambre des représentants sous le patronage de MM. Deschamps et Dumortier, M. Dubus, fidèle au roi Guillaume, se tenait éloigné du nouveau gouvernement fondé par la nation. Aujourd'hui seulement, il paraît se croire délié de son serment de fidélité envers la maison d'Orange par la conclusion du traité qui a imprimé à notre indépendance le sceau du droit européen.

Si M. Dubus de Ghisignies était appelé par le gouvernement à d'autres fonctions que celles d'ambassadeur à La Haye, nous aurions de puissantes et nombreuses objections à faire contre sa nomination. Mais le Belgique, dans son intérêt même, doit se faire représenter à La Haye par un homme dont le choix n'ait rien de désagréable pour la maison d'Orange, par un homme aux antécédents duquel ne se rattache aucun souvenir qui puisse aggraver ce qu'aura de pénible pour le roi Guillaume la présence à sa cour d'un ambassadeur portant au chapeau la cocarde belge. Nous reconnaissons que, sous ce rapport, M. Dubus de Ghisignies convient parfaitement au poste qu'on lui destine, et qu'il est d'ailleurs très-capable de le remplir avec grande distinction.

La rentrée de M. Dubus de Ghisignies au pouvoir renferme un enseignement qui sans doute ne sera pas perdu pour les débris du parti orangiste.

Au moment où le roi de Hollande renonce à ses prétentions sur notre pays, au moment où ses partisans les plus éminents et les plus dévoués désespèrent du triomphe de sa cause, il est permis de compter que nous ne verrons point de funestes divisions, devenues sans objet, se perpétuer parmi nous, et une partie de nos concitoyens afficher la malheureuse prétention d'être plus hollandais que la Hollande et plus orangiste que la maison d'Orange. Après tant de querelles et d'agitations, n'ajournons pas davantage le moment de la réconciliation. Ne faisons pas survivre les luttes intestines aux grands différends qui viennent d'être aplanis entre la Hollande et la Belgique. Ne rappelons pas la discorde, au moment où elle s'éloigne de nos frontières. Ayons la paix à l'intérieur comme nous l'avons au dehors. Enfants de la même patrie, ne lui déchirons pas le sein, au moment où ses blessures vont enfin se fermer. N'immolons pas son bonheur à une vaine obstination et à des ressentiments personnels. Par notre union et par nos communs efforts, réparons le mal que lui ont fait nos dissensions. En exprimant ce vœu, nous croyons être les interprètes de tous les bons citoyens, de tous les hommes qui veulent sincèrement la prospérité de la Belgique. (Observateur.)

On écrit de La Haye, 16 août: « On apprend que le département de la guerre a donné des ordres pour le licenciement définitif de la schutterie mobile, licenciement qui sera entièrement exécuté le 1<sup>er</sup> septembre. — On écrit d'Anvers, le 18 août: Lundi prochain 19 courant, on lancera du chantier de Mm

veuve Marguerite au Stocketseel, une goëlette neuve, du nom de *Belgique*, chevillée et clouée en cuivre, construite pour compte de la Société Maritime de Bruxelles. A en juger par sa belle construction, tout promet qu'elle sera d'une marche supérieure.

— M. de Roquemaure, rédacteur du *Progrès*, condamné en France, s'était réfugié depuis six mois à Bruxelles et s'était attaché à une maison de librairie. Tout récemment M. l'administrateur de police l'a fait appeler chez lui pour mettre à son séjour ultérieur la condition de signer la promesse de ne pas s'occuper de politique non-seulement belge, mais encore française. N'ayant accepté que sous le premier rapport, il a reçu l'ordre de quitter la Belgique dans les 24 heures. (Observateur.)

— On assure que M. Ernst, ancien ministre de la justice, actuellement professeur à l'université de Louvain, perçoit un traitement annuel de 15,000 fr. garantis pour 20 ans, dont 10,000 reversibles sur sa veuve, en cas de décès, pendant le même laps de temps. (Commerce.)

— Le 13 août courant, dans l'une des salles de l'hôtel occupé précédemment par les bureaux du ministère de l'intérieur, rue de la Montagne, à Bruxelles, le délégué du ministre de l'intérieur et des affaires étrangères, par arrêté du 8 de ce mois, a procédé au tirage au sort prescrit par l'art. 6 de l'arrêté royal du 16 juillet dernier, pour la répartition en séries des personnes inscrites pour être examinées par le jury pour la médecine vétérinaire, pendant la session de cette année.

— M. Ertz, rue Notre-Dame-aux-Neiges, Jardin d'Idalie, n. 2, prévient messieurs les commerçants que, dans une quinzaine de jours, il aura confectionné un premier chariot à cylindre sans roues, breveté par S. M. le roi pour la Belgique, et qu'il fera rouler pour son propre compte, afin d'en faire connaître l'utilité aux consommateurs. Il entreprendra donc le transport des marchandises, par ce chariot, à 15 p. c. au-dessous du prix ordinaire.

— M. T. Dowling vient d'obtenir en Belgique un brevet d'importation pour une machine à faire le drap sans filer ni tisser. Voici comment un journal anglais le *Leeds Mercury* (Mercury de Leeds), parle de cette invention:

L'inventeur est Américain, et paraît avoir l'espoir fondé de se faire une belle fortune par la vente de ses brevets. Nous savons que des échantillons de ce drap, ainsi que les dessins des machines, ont été soumis à l'examen des premiers négocians résidant dans cette matière, et tous sans exception sont convenus que les machines fourniront de bons draps. Si elles répondent à l'attente du breveté, les avantages qui en résulteraient tant en économie de temps qu'en main-d'œuvre seraient très-importants. On a calculé qu'en douze heures, cette machine fournira six cents yards de drap de laine ayant trente six pouces de large.

— Le retour périodique des étoiles filantes vers le 10 août, s'est manifesté cette année d'une manière bien remarquable. Pendant la nuit du 10 au 11 surtout, ces météores se succédaient à de très courts intervalles; leur direction dominante était celle du N. E. au S. O.; la plupart laissaient après eux de brillantes traînées. Le temps été très favorable pour l'observation; le ciel est resté découvert presque toute la nuit, et la lune n'était pas sur l'horizon. C'est M. Quételet qui, le premier, en 1836, a appelé l'attention des astronomes sur l'époque du 10 au 11 août; jusque-là on ne connaissait que le retour périodique du 11 au 13 novembre. M. Quételet vient d'insérer dans le *Recueil des Mémoires de l'Académie royale de Bruxelles*, un *Catalogue des principales apparitions d'étoiles filantes*, depuis l'an 553 jusqu'à la fin de 1858; ce catalogue contribuera à jeter du jour sur un phénomène trop long-temps dédaigné; les étoiles filantes ne sont plus des météores atmosphériques, des traînées de gaz hydrogène enflammé; c'est, comme le dit Arago, un nouveau monde planétaire qui commence à se révéler à nous.

— La crise financière sévit fortement en Angleterre sur la plupart des entreprises industrielles et particulièrement sur les chemins de fer, dont les actions ont éprouvé depuis quelques mois une baisse considérable. Les actions du chemin de fer de Londres à Birmingham sur lesquelles il y a 90 l. st. payées et qui se soutenaient de 165 à 175, sont tombées à 140; la baisse sur les autres a été proportionnelle et sur le grand nombre qu'en possède la Grande-Bretagne, à peine en est-il une douzaine dont les titres se négocient encore avec bénéfice.

#### CHEMIN DE FER.

Parmi les savans étrangers qu'attire en Belgique l'étude de nos chemins de fer et dont les journaux enregistrent les noms presque chaque jour, nous avons vu tout récemment à Liège un ingénieur connu par de grands travaux dans les deux mondes, M. Guillaume-Tell Poussin, associé pendant quinze ans, en qualité d'aide-de-camp du général Bernard, aux travaux d'améliorations intérieures exécutées par le gouvernement des Etats-Unis d'Amérique, et qui, rentré en France après la révolution de juillet, a été chargé de la confection du chemin de fer de Cette à Montpellier, lequel vient d'être livré à la circulation.

Bien qu'inachevés encore, les plans inclinés d'Ans à la Meuse ont été, de sa part, l'objet d'un examen tout spécial dans leurs moindres détails, et nous sommes heureux de pouvoir faire connaître une lettre adressée par lui à un des membres les plus distingués de notre barreau, et dans laquelle se trouve l'appréciation de tout ce qu'il a vu.

Auteur de différens ouvrages sur les travaux publics, notamment d'un traité sur les chemins de fer américains, et ayant depuis, passé en Angleterre plusieurs années consacrées à l'étude de ces grandes voies de communication, M. Poussin est le juge le plus compétent en pareille matière, et ses éloges ont une portée que n'aurait point ceux de tout autre.

Titlemont, 8 août 1859.

Mon cher ami, J'ai déjà parcouru la section entière d'Ans à la Meuse dont l'achèvement prochain doit compléter votre belle ligne de chemins de fer d'Ostende à Liège; je l'ai examinée dans tous ses détails, accompagné par M. Maus, ingénieur des ponts-et-chaussées, chargé de sa construction, et qui m'a offert obligeamment les renseignements que je pouvais désirer, en mettant à ma disposition toutes ses études et tous ses plans. J'ai usé amplement de la bonne volonté de M. Maus et des documents qu'il m'a fournis, car je tenais à juger, avec tous les moyens propres à fixer mon opinion, un point si important et si délicat que celui du tracé définitif adopté pour la section de la Meuse sur laquelle se rencontrait un concours non ordinaire de difficultés et de conditions à remplir.

La position de la ville de Liège, resserrée sur la rive gauche de la Meuse, dans une gorge étroite formée par les montagnes environnantes, laissait peu de choix sur les moyens d'approche d'un chemin de fer venant de l'Ouest et devant se prolonger à l'Est vers la frontière de Prusse. Déjà la chaussée de Liège à Bruxelles occupe la direction la plus favorable: celle de la pente de la gorge vers la Meuse; mais par suite, la ville elle-même s'est étendue considérablement de ce côté, et on ne pouvait songer à conduire le chemin de fer à travers cette partie des faubourgs sans porter une perturbation des plus fâcheuses dans ces quartiers populeux. Il était également impossible de tenter de contourner la ville au Nord en passant près de la citadelle, car de ce côté les montagnes forment un escarpement très-prononcé sur les rives de la Meuse en aval du pont des Arches; il ne restait donc que la partie au Sud par laquelle on pouvait espérer de se développer suffisamment pour descendre du niveau élevé, donné par les terrains avoisinant Liège et par la répartition des pentes du tracé venant de l'Ouest au niveau obligé par le passage de la Meuse sur un pont viaduc. Cette diffé-

rence de niveau n'avait pas moins de cent-huit mètres 90 centimètres. Les ingénieurs habiles qui ont eu à s'occuper de la solution de cette question délicate, ont parfaitement jugé les difficultés qu'ils rencontreraient, et ils se sont prononcés pour la seule alternative qui fût possible, celle d'adopter des plans inclinés judicieusement adaptés aux exigences du terrain, aux convenances du service et aux besoins des populations des localités. Ils ont en effet introduit sur cette section deux plans inclinés ayant une pente de trois centimètres (0 m. 03) et une longueur horizontale de 1980 mètres chacun, séparés par un palier intermédiaire de 550 mètres, situé près de l'embranchement des faubourgs Ste-Marguerite et St-Laurent, et devant servir de station d'arrivée pour les voyageurs de Liège. Cette station ne sera qu'à 15 ou 20 minutes de la place du Théâtre, tandis que la station provisoire d'Ans en est à une lieue.

M. H. Maus auquel a été dévolue particulièrement la responsabilité ne seulement d'étudier toutes les parties de ce tracé mais encore d'en proposer les moyens d'exécution à juger prudent, avant d'entreprendre l'application des plans inclinés, d'aller visiter l'Angleterre où de semblables constructions sont en usage; il s'est assuré que le service des plans inclinés, pour certaines localités, peut être parfois plus économique que celui des machines locomotives; que dans tous les cas, il n'était pas beaucoup plus compliqué et ne présentait pas sur tout plus de difficultés. Les nombreux exemples qu'il a étudiés dans la Grande-Bretagne sur ce mode de franchir de grandes élévations lui ont fourni les éléments nécessaires pour l'application particulière de la position de Liège; par suite il se propose d'établir une machine stationnaire sur le palier intermédiaire au moyen de laquelle s'effectuera le service simultané des deux plans. Je considère cette disposition comme une solution des plus heureuses, car elle devra apporter une grande économie dans les machines d'exploitation, et je ne doute pas de sa réussite complète d'après le mode ingénieux de frein inventé par M. Maus et que j'ai vu fonctionner si admirablement pour les travaux de terrassement sur des pentes de trois, cinq et six centimètres; deux wagons chargés chacun de deux mètres cubes de terre ont pu être arrêtés à leur descente sur ces pentes, par leur conducteur, à un signal donné, aussi facilement que sur des pentes de 3 millimètres.

J'ai été frappé de la régularité et de l'économie avec lesquelles les travaux de terrassement avancent; cependant il y a des déblais qui ont 15 et 19 mètres de profondeur, des remblais de 17 et 21 mètres de hauteur, et un mouvement de terrasse qui doit s'élever à 505,600 mètres cube, sur une longueur totale de section de 6,627. L'économie apportée dans vos travaux d'art n'est pas moins remarquable lorsqu'on considère leur bonne exécution.

J'ai été bien satisfait de tout ce que j'ai vu; et je suis certain que l'exécution de votre section d'Ans à la Meuse et la réussite des plans inclinés de M. Maus auront une grande influence sur l'avenir des chemins de fer en France où la configuration de territoire présentera souvent des localités semblables à la vôtre.

Au revoir, mon cher ami, je vais continuer mon examen de vos chemins de fer et compte sur un voyage bien intéressant par les divers renseignements que je puiserai sur le mode de leur exécution et de leur exploitation.

G<sup>me</sup> TELL. POUSSIN.

### INSTRUCTION PUBLIQUE. — COLLÈGE DE LIÈGE.

Hier à eu lieu, à la salle académique de l'université, une cérémonie toujours intéressante : c'était la distribution des prix aux élèves de notre collège municipal. La présence d'un grand nombre de fonctionnaires de l'ordre administratif donnait à cette fête un aspect imposant et attestait aux nombreux parents et amis des élèves toute la sympathie qu'inspirait le triomphe de la jeunesse studieuse.

Après les discours prononcés, on a proclamé les noms des élèves couronnés; nous nous faisons un plaisir de les reproduire :

#### LANGUES ANCIENNES.

**Rétorique.** — Professeur, M. Guillery.  
Prix de mérite. — Louis Borguet, de Liège, externe.

#### TRAVAIL DE L'ANNÉE. — Version latine.

Premier prix. — Louis Borguet, déjà nommé.  
2<sup>me</sup> prix. — Léon Wodon, de Dinant, externe.  
Premier accessit. — Théophile Demarteau, de Liège, externe.  
2<sup>me</sup> accessit. — Jules Guillery, de Nivelles, externe.

#### Vers latin.

Premier prix. — Jules Guillery, déjà nommé.  
2<sup>me</sup> prix. — Léon Wodon, déjà nommé.  
Premier accessit. — Théophile Demarteau, déjà nommé.  
2<sup>me</sup> accessit. — Joseph Goethals, de Liège, externe, et Gustave Marigny, de Ciney, pensionnaire.

#### Discours français.

Premier prix partagé. — Louis Borguet, et Jules Guillery, déjà nommés.  
2<sup>me</sup> prix. — Théophile Demarteau, déjà nommé.  
Premier accessit. — Léon Wodon, déjà nommé.  
2<sup>me</sup> accessit. — Louis Brixhe, de Liège, externe.

#### Discours latin.

Premier prix. — Jules Guillery, déjà nommé.  
2<sup>me</sup> prix. — Théophile Demarteau, déjà nommé.  
Premier accessit. — Léon Wodon, déjà nommé.  
2<sup>me</sup> accessit. — Louis Borguet, déjà nommé.

#### Langue grecque.

Premier prix. — Léon Wodon, déjà nommé.  
2<sup>me</sup> prix. — Louis Borguet, déjà nommé.  
Premier accessit. — Théophile Demarteau, déjà nommé.  
2<sup>me</sup> accessit. — Jules Guillery, et Gustave Marsigny, déjà nommés.

#### CONCOURS DE LA FIN DE L'ANNÉE. — Vers latin.

Premier prix. — Louis Borguet, déjà nommé.  
2<sup>me</sup> prix partagé. — Louis Brixhe et Théophile Demarteau, déjà nommés.  
Premier accessit. — Louis Wodon, déjà nommé.  
2<sup>me</sup> accessit. — Jules Guillery, déjà nommé.

#### Discours français.

Premier prix. — Jules Guillery, déjà nommé.  
2<sup>me</sup> prix. — Louis Brixhe, déjà nommé.  
Premier accessit. — Théophile Demarteau, et Joseph Goethals, déjà nommés.

#### Discours latin.

Premier prix. — Léon Wodon, déjà nommé.  
2<sup>me</sup> prix. — Louis Borguet, déjà nommé.  
Premier accessit. — Théophile Demarteau, déjà nommé.  
2<sup>me</sup> accessit. — Jules Guillery, déjà nommé.

#### Seconde classe. — Professeur, M. Jacquet.

Le prix de mérite n'a pas été obtenu.

#### TRAVAIL DE L'ANNÉE. — Thème.

Premier prix. — Frédéric Eymael, de Liège, externe.  
2<sup>me</sup> prix. — Eugène Borguet, de Liège, externe.  
Premier accessit. — Barthélemi Donnay, de Liège, externe.  
2<sup>me</sup> accessit. — Lucien Constant, de Marche, externe.

#### Version.

1<sup>er</sup> prix. — Auguste Van Hulst, de Liège, externe.  
2<sup>me</sup> prix. — Lucien Constant, déjà nommé.  
1<sup>er</sup> accessit. — Nicolas Goffin, de Liège, externe.  
2<sup>me</sup> accessit. — Barthélemi Donnay, déjà nommé, et Gustave Dumont, de Liège, externe.

#### Vers latin.

1<sup>er</sup> prix. — Corneille d'Omalus, de Seny, externe.  
2<sup>me</sup> prix. — Frédéric Eymael, déjà nommé.  
1<sup>er</sup> accessit. — Emile Houyet, de Liège, externe, et Auguste Van Hulst, déjà nommé.  
2<sup>me</sup> accessit. — Nicolas Goffin, déjà nommé.

#### Langue grecque.

1<sup>er</sup> prix. — Auguste Van Hulst, déjà nommé.  
2<sup>me</sup> prix. — Auguste Van Hulst, déjà nommé.  
1<sup>er</sup> accessit. — Lucien Constant, de Liège, externe.  
2<sup>me</sup> accessit. — Henri Carpentier, de Liège, externe.

#### CONCOURS DE LA FIN DE L'ANNÉE. — Thème.

1<sup>er</sup> prix. — Barthélemi Donnay, déjà nommé.  
2<sup>me</sup> prix. — Frédéric Eymael, déjà nommé.  
1<sup>er</sup> accessit. — Emile Houyet, déjà nommé.  
2<sup>me</sup> accessit. — Jean Damps, de Hasselt, externe, et Lucien Constant, déjà nommé.

#### Version.

1<sup>er</sup> prix. — Frédéric Eymael, déjà nommé.  
2<sup>me</sup> prix. — Nicolas Goffin, déjà nommé.

1<sup>er</sup> accessit. — Barthélemi Donnay, et Gustave Dumont, déjà nommés.  
2<sup>me</sup> accessit. — Eugène Honlet, de Huy, externe, et Auguste Van Hulst, déjà nommé.

#### Vers latin.

1<sup>er</sup> prix. — Lucien Constant, déjà nommé.  
2<sup>me</sup> prix. — Nicolas Goffin, déjà nommé.  
1<sup>er</sup> accessit. — Nicolas Lamarche, de Liège, externe.  
2<sup>me</sup> accessit. — Henri Carpentier, déjà nommé.

#### Troisième classe. — Professeur, M. Lemoine.

Le prix de mérite n'a pas été obtenu.

#### TRAVAIL DE L'ANNÉE. — Thème latin.

1<sup>er</sup> prix. — Jules Jeanne, de Liège, externe.  
2<sup>me</sup> prix. — Pierre Kraus, de Hombourg, externe.  
1<sup>er</sup> accessit. — Louis Thys, de Liège, pensionnaire.  
2<sup>me</sup> accessit. — Paul Emile Wodon, de Dinant, externe.

#### Version latine.

1<sup>er</sup> prix. — Jules Jeanne, déjà nommé.  
2<sup>me</sup> prix. — Victor Devaux, de Lamalle, pensionnaire.  
1<sup>er</sup> accessit. — Remacle Jeanne, de Hervé, externe.  
2<sup>me</sup> accessit. — Antoine Raikem, de Liège, externe.

#### Vers latin.

1<sup>er</sup> prix. — Walthère Englebert, de Liège, externe.  
2<sup>me</sup> prix. — Jules Jeanne, déjà nommé.  
1<sup>er</sup> accessit. — Pierre Kraus, déjà nommé.  
2<sup>me</sup> accessit. — Nicolas Gaillard, de Huy, externe.

#### Langue grecque.

1<sup>er</sup> prix. — Jules Jeanne, déjà nommé.  
2<sup>me</sup> prix. — Louis Delbouille, de Liège, externe, et Remacle Jeanne, déjà nommé.

#### CONCOURS DE LA FIN DE L'ANNÉE. — Thème latin.

1<sup>er</sup> prix. — Louis Thys, déjà nommé.  
2<sup>me</sup> prix. — Edouard Malherbe, déjà nommé.  
1<sup>er</sup> accessit. — Remacle Jeanne, déjà nommé.  
2<sup>me</sup> accessit. — Jules Jeanne, déjà nommé.

#### Version latine.

1<sup>er</sup> prix. — Siméon Lanthier, de Louvain, pensionnaire.  
2<sup>me</sup> prix. — Jules Jeanne, déjà nommé.  
1<sup>er</sup> accessit. — Paul Emile, déjà nommé.  
2<sup>me</sup> accessit. — Adolphe Bury, de Liège, externe.

#### Quatrième classe. — Professeur, M. Gulkers.

Le prix de mérite n'a pas été obtenu.

#### TRAVAIL DE L'ANNÉE. — Thème.

1<sup>er</sup> prix. — Désiré Vigoureux, de Liège, externe.  
2<sup>me</sup> prix. — Joseph Collette, de Herstal, externe.  
1<sup>er</sup> accessit. — Denis Mawet, de Fléron, pensionnaire.  
2<sup>me</sup> accessit. — Jules Detroz, de Liège, externe.

#### Version.

1<sup>er</sup> prix. — Désiré Vigoureux, déjà nommé.  
2<sup>me</sup> prix. — Joseph Collette, déjà nommé.  
1<sup>er</sup> accessit. — Jules Detroz, déjà nommé, et Léon Riga, de Paris, externe.  
2<sup>me</sup> accessit. — Denis Mawet, déjà nommé.

#### Langue grecque.

1<sup>er</sup> prix. — Joseph Collette, déjà nommé.  
2<sup>me</sup> prix. — Jules Detroz et Denis Mawet, déjà nommés.  
1<sup>er</sup> accessit. — Désiré Vigoureux, déjà nommé.  
2<sup>me</sup> accessit. — François Beaumont, de Herstal, externe.

#### CONCOURS DE LA FIN DE L'ANNÉE. — Thème.

1<sup>er</sup> prix. — Denis Mawet, déjà nommé.  
2<sup>me</sup> prix. — Joseph Collette et Désiré Vigoureux, déjà nommés.  
1<sup>er</sup> accessit. — Jean-Baptiste D'Arfontaine, de Liège, externe.  
2<sup>me</sup> accessit. — Jules Detroz, déjà nommé.

#### Version.

1<sup>er</sup> prix. — Joseph Collette, déjà nommé.  
2<sup>me</sup> prix. — Désiré Vigoureux, déjà nommé.  
1<sup>er</sup> accessit. — Jules Detroz, déjà nommé.  
2<sup>me</sup> accessit. — Léon Riga, déjà nommé.

#### Cinquième classe. — Professeur, M. Thibeau.

Le prix de mérite n'a pas été obtenu.

#### TRAVAIL DE L'ANNÉE. — Thème.

1<sup>er</sup> prix. — Hippolyte Tainturier, de Liège, externe.  
2<sup>me</sup> prix. — Isidore Verburgh, de Lémal-Haute, externe.  
1<sup>er</sup> accessit. — Oscar Deleuw, de Liège, externe.  
2<sup>me</sup> accessit. — Victor Listray, de Liège, externe.

#### Version.

1<sup>er</sup> prix. — Isidore Verburgh, déjà nommé.  
2<sup>me</sup> prix. — Oscar Deleuw, déjà nommé.  
1<sup>er</sup> accessit. — Eugène Pirotte, de Liège, externe.  
2<sup>me</sup> accessit. — Victor Listray et Hippolyte Tainturier, déjà nommés.

#### Langue grecque.

1<sup>er</sup> prix. — Victor Listray, déjà nommé.  
2<sup>me</sup> prix. — Isidore Verburgh, déjà nommé.  
1<sup>er</sup> accessit. — Hippolyte Tainturier, déjà nommé.  
2<sup>me</sup> accessit. — Oscar Deleuw, déjà nommé, et Gérard Moreau, de Liège, externe.

#### CONCOURS DE LA FIN DE L'ANNÉE. — Thème.

1<sup>er</sup> prix. — Charles Deliege, de Fléron, pensionnaire et Alphonse Loumaye, d'Envoz, pensionnaire.  
2<sup>me</sup> prix. — Gustave Nagelmackers, de Liège, demi-pensionnaire.  
1<sup>er</sup> accessit. — Oscar Deleuw et Hippolyte Tainturier, déjà nommés.  
2<sup>me</sup> accessit. — Emile Delame, de Rohain, externe, et Isidore Verburgh, déjà nommé.

#### Version.

1<sup>er</sup> prix. — Isidore Verburgh, déjà nommé.  
2<sup>me</sup> prix. — Victor Listray, déjà nommé.  
1<sup>er</sup> accessit. — Eugène Pirotte, déjà nommé.  
2<sup>me</sup> accessit. — Leon Kinkin, de Bruxelles, pensionnaire.

#### LANGUES MODERNES.

#### Rétorique française. — Professeur, M. de Chénédollé.

Prix de mérite. — Auguste Devivier, de Liège, externe.

#### Travail de l'année.

1<sup>er</sup> prix. — Auguste Devivier, déjà nommé.  
2<sup>me</sup> prix. — Charles Hochgesang, d'Aix-la-Chapelle, pensionnaire, et Louis Reuleux, de Liège, externe, vétéran.  
1<sup>er</sup> accessit. — Antoine Carlier, de Chênée, demi-pensionnaire, et Charles Thuillier, de Liège, externe.  
2<sup>me</sup> accessit. — Guillaume Wilotte, de Liège, externe.

#### CONCOURS DE LA FIN DE L'ANNÉE.

1<sup>er</sup> prix. — Auguste Devivier, déjà nommé.  
2<sup>me</sup> prix. — Charles Thuillier, déjà nommé.  
1<sup>er</sup> accessit. — Hubert Boussart, de Liège, externe.  
2<sup>me</sup> accessit. — Charles Hochgesang, déjà nommé.

#### Seconde française. — Professeur, M. Demarteau.

Le prix de mérite n'a pas été obtenu.

#### Travail de l'année.

1<sup>er</sup> prix. — Charles Liben, de Liège, externe.  
2<sup>me</sup> prix. — Auguste Vanloppik, de Liège, externe.  
1<sup>er</sup> accessit. — Guillaume Wodon, de Mons, externe.  
2<sup>me</sup> accessit. — Théophile Vercken, de Liège, externe.

#### CONCOURS DE LA FIN DE L'ANNÉE.

1<sup>er</sup> prix. — Hyacinthe Carlier, de Liège, demi-pensionnaire.  
2<sup>me</sup> prix. — Jules Van Scherpenzeel-Thim, de Venloo, pensionnaire.  
1<sup>er</sup> accessit. — Hippolyte Dechesne, de Liège, externe.  
2<sup>me</sup> accessit. — Théophile Vercken, déjà nommé.

#### TROISIÈME FRANÇAISE. — Professeur, M. CORDONNIER.

Le prix de mérite n'a pas été obtenu.

#### Travail de l'année.

1<sup>er</sup> prix. — Wallère Dossin, de Liège, externe.  
2<sup>me</sup> prix. — Henri Clocheux, et Victor Creutzen, de Liège, externe.

1<sup>er</sup> accessit. — Emile Bourquin, de Namur, externe.  
2<sup>me</sup> accessit. — Charles Honoré, de Liège, externe.

#### Lecture méthodique.

L'élève Billy, ayant obtenu l'année dernière, le premier prix, n'a pu concourir cette année; il a mérité une mention très-honorable.  
1<sup>er</sup> prix. — Emile Bourquin, déjà nommé.  
2<sup>me</sup> prix. — Louis Prosper Pérard, de Liège, demi-pensionnaire.  
1<sup>er</sup> accessit. — Victor Creutzen, déjà nommé.  
2<sup>me</sup> accessit. — Alfred Lambinon, de Liège, externe.

#### CONCOURS DE LA FIN DE L'ANNÉE.

1<sup>er</sup> prix. — Louis Prosper Pérard, déjà nommé.  
2<sup>me</sup> prix. — Oscar Frésart, de Liège, externe.  
1<sup>er</sup> accessit. — Walter Dossin, déjà nommé.  
2<sup>me</sup> accessit. — Charles Honoré, déjà nommé.

#### Quatrième classe. — Première section. — Professeur, M. Demarteau.

Le prix de mérite n'a pas été obtenu.

#### Travail de l'année.

1<sup>er</sup> prix. — Aimé Imer, de Liège, externe.  
2<sup>me</sup> prix. — Edmond Phillips, de Liège, externe.  
3<sup>me</sup> prix. — Ulysse Gaillard, de Liège, externe.  
1<sup>er</sup> accessit. — Simon Barbe, de Sins, externe.  
2<sup>me</sup> accessit. — Victor Gulkers, de Liège, pensionnaire.  
3<sup>me</sup> accessit. — Henri Bodson, de Liège, externe, et Denis Mottin, de Hannut, externe.

#### Lecture méthodique.

1<sup>er</sup> prix. — Simon Barbe, déjà nommé.  
2<sup>me</sup> prix. — Aimé Imer, déjà nommé.  
3<sup>me</sup> prix. — Prosper Gilkinet, de Liège, externe.  
1<sup>er</sup> accessit. — Ulysse Gaillard, déjà nommé, et Léon Vercken, de Liège, externe.  
2<sup>me</sup> accessit. — Henri Bobson, déjà nommé.  
3<sup>me</sup> accessit. — Xavier Fleussu, de Liège, externe et Eugène Gilmar, de Liège, pensionnaire.

L'élève Edmond Phillips, déjà nommé, ayant obtenu l'année dernière, une nomination en lecture, n'a pu concourir, cette année, pour les prix; il a mérité une mention très-honorable.

#### CONCOURS DE LA FIN DE L'ANNÉE.

1<sup>er</sup> prix. — Aimé Imer, déjà nommé.  
2<sup>me</sup> prix. — Edmond Phillips, déjà nommé.  
3<sup>me</sup> prix. — Ulysse Gaillard, déjà nommé.  
1<sup>er</sup> accessit. — Simon Barbe, déjà nommé.  
2<sup>me</sup> accessit. — Denis Mottin, déjà nommé.  
3<sup>me</sup> accessit. — Auguste Guillaume, de Bruxelles, pensionnaire, et Victor Gulkers, déjà nommé.

#### Lecture méthodique.

1<sup>er</sup> prix. — Aimé Imer, déjà nommé.  
2<sup>me</sup> prix. — Léon Vercken, déjà nommé.  
3<sup>me</sup> prix. — Simon Barbe, déjà nommé.  
1<sup>er</sup> accessit. — Joseph Stellingwerf, de Huy, pensionnaire.  
2<sup>me</sup> accessit. — Armand Mouton, de Liège, demi-pensionnaire.  
3<sup>me</sup> accessit. — Prosper Gilkinet, déjà nommé.

#### Quatrième classe. — Seconde section. — Professeur, M. Cordonnier.

Le prix de mérite n'a pas été obtenu.

#### Travail de l'année.

1<sup>er</sup> prix. — Armand-Jules-Hippolyte Deheselle, de Thimister, pensionnaire.  
2<sup>me</sup> prix. — Henri Bleret, de Liège, externe.  
3<sup>me</sup> prix. — Adolphe Evrard, de Liège, externe.  
1<sup>er</sup> accessit. — Jules Collette, de Chokier, pensionnaire.  
2<sup>me</sup> accessit. — Edouard Lambinon, de Liège, pensionnaire.  
3<sup>me</sup> accessit. — Henri Dumonceau, de Maestricht, pensionnaire.

#### Lecture méthodique.

1<sup>er</sup> prix. — Henri Bleret, déjà nommé.  
2<sup>me</sup> prix. — Eugène Lemal, de Liège, demi-pensionnaire.  
3<sup>me</sup> prix. — Adolphe Evrard, déjà nommé.  
1<sup>er</sup> accessit. — Armand-Jules-Hipp. Deheselle, déjà nommé.  
2<sup>me</sup> accessit. — Henri Apel, de Liège, externe.  
3<sup>me</sup> accessit. — Eugène Malizou, de Liège, externe.

#### CONCOURS DE LA FIN DE L'ANNÉE.

1<sup>er</sup> prix. — Jean Frantzen, de Cologne, pensionnaire.  
2<sup>me</sup> prix. — Arm.-Jules-Hipp. Deheselle, déjà nommé.  
3<sup>me</sup> prix. — Jules Collette, déjà nommé.  
1<sup>er</sup> accessit. — Adolphe Evrard, déjà nommé.  
2<sup>me</sup> accessit. — Joseph Goffin, de Liège, externe.  
3<sup>me</sup> accessit. — Dumonceau, déjà nommé.

#### Lecture méthodique.

1<sup>er</sup> prix. — Henri Bleret, déjà nommé.  
2<sup>me</sup> prix. — Eugène Lemal, de Liège, demi-pensionnaire.  
3<sup>me</sup> prix. — Adolphe Evrard, déjà nommé.  
1<sup>er</sup> accessit. — Armand-Jules-Hipp. Deheselle, déjà nommé.  
2<sup>me</sup> accessit. — Henri Apel, de Liège, externe.  
3<sup>me</sup> accessit. — Eugène Malizou, de Liège, externe.

#### CONCOURS DE LA FIN DE L'ANNÉE.

1<sup>er</sup> prix. — Jean Frantzen, de Cologne, pensionnaire.  
2<sup>me</sup> prix. — Arm.-Jules-Hipp. Deheselle, déjà nommé.  
3<sup>me</sup> prix. — Jules Collette, déjà nommé.  
1<sup>er</sup> accessit. — Adolphe Evrard, déjà nommé.  
2<sup>me</sup> accessit. — Joseph Goffin, de Liège, externe.  
3<sup>me</sup> accessit. — Dumonceau, déjà nommé.

#### Lecture méthodique.

1<sup>er</sup> prix. — Henri Bleret, déjà nommé.  
2<sup>me</sup> prix. — Arm.-Jules-Hipp. Deheselle, déjà nommé.  
3<sup>me</sup> prix. — Eugène Lemal, déjà nommé.  
1<sup>er</sup> accessit. — Henri Apel, déjà nommé, et Mathias Hulman, de Dole, externe.  
2<sup>me</sup> accessit. — Edouard Lambinon, de Liège, pensionnaire.  
3<sup>me</sup> accessit. — Adolphe Evrard, déjà nommé.

(La fin à demain.)

### CONSERVATOIRE ROYAL DE MUSIQUE.

#### CONCOURS DE 1859. — A HUIS-CLOS.

**Solfège.** — Hommes : 14 concurrents. 1<sup>er</sup> prix, M. Dehasse. — 2<sup>me</sup> prix partagé entre MM. Leblanc, Ferrière et Dupuis. — Accessit partagé entre MM. Hamal, Crémers et Postula.

**Solfège.** — Femmes : 7 concurrentes. 1<sup>er</sup> prix, Mlle. Mottet. — 2<sup>me</sup> prix, Mlle. Vercken. — Accessit partagé entre Mlles. Modave, Cajot et Weltekens.

**Harmonie.** — 2 concurrents. — 2<sup>me</sup> prix partagé entre MM. Christophe et Mahy.

#### CONCOURS PUBLICS.

**Trompette à cylindre.** — 1 concurrent. — Mention honorable, M. Parmentier.

**Cornet à pistons.** — 2 concurrents. — Mention honorable, MM. Coquette et Robert.

(Cette classe, ouverte depuis dix mois seulement, n'avait sollicité du jury qu'une simple audition dont les résultats ont été des plus satisfaisants.)

**Flûte.** — 3 concurrents. 2<sup>o</sup> prix, M. Pirnay (rappel de 1857). Accessit partagé entre Mrs. Giroux et Nolet.

**Basson.** — 1 concurrent. 2<sup>o</sup> prix, M. Coune.

**Cor.** — 4 concurrents. 2<sup>o</sup> prix, M. Stenebruggen. — Accessit, M. Bricteux.

**Hautbois.** — 1 concurrent. 2<sup>o</sup> prix, M. Halin.

**Piano hommes.** — 4 concurrents. 1<sup>er</sup> prix, M. Vanderheyden. — 2<sup>e</sup> prix, Massart, Victor, (rappel de 1858). — Accessit, partagé entre Mrs. Libert et Ledent (Victor).

**Piano femmes.** — 4 concurrentes. 1<sup>er</sup> prix, Mlle. de Meester, Victoire. — 2<sup>e</sup> Mlle. de Cheratte, Laure. — Accessit, partagé entre Mlles. Germeau et Malherbe (Emma).

**Violoncelle.** — 1 concurrent. 2<sup>me</sup> prix, M. Lhoest, Adolphe.

**Clarinete.** — 2 concurrents. 2<sup>me</sup> prix, MM. Mongy, accessit, Postula.

**Violon.** — 8 concurrents : 1<sup>er</sup> prix, M. Simar. — 2<sup>me</sup> prix partagé entre MM. Perrier et Libert; Simon, accessit partagé entre MM. Grévy et Jeanne.

**Chant.** — Hommes : 2 concurrents. 1<sup>er</sup> prix, M. Terry, 2<sup>me</sup> prix, M. Pirson.

ETAT CIVIL DE LIÈGE, DU 16 AOUT 1859.

Naissances : 4 garçons, 4 filles.

Décès : 4 garçons, 5 filles, 1 homme, 2 femmes, savoir :

Gaspar Lawalle, âgé de 78 ans, maçon, rue Chaffour, époux en 2<sup>e</sup> noces d'Anne Joseph Jouis. — Angélique Dubois, âgée de 80 ans, journalière, rue Grande-Bèche, veuve en 2<sup>e</sup> noces de Joseph Baneux. — Marie Marguerite Jourdan, âgée de 60 ans, faubourg d'Amersœur, épouse de Jean Gilles Lambinon.

Du 17. — Naissances : 6 garçons, 5 filles.

Décès : 1 garçon, 1 fille, 5 femmes, savoir : Marie Jh. Godin, âgée de 75 ans, s. prof., rue Ste.-Claire, veuve de erre Foulon. — Cath. Thibeau, âgée de 67 ans, s. prof., faubourg Vivignis. — Marie Elisabeth Marck, âgée de 55 ans, sans profession, faubourg Vivignis.

Du 19. — Naissances : 8 garçons, 8 filles.

Décès : 1 garçon, 8 filles.

ANNONCES.

HUITRES ANGLAISES chez ANDRIEN, rue Souv.-Pont.

Une DEMOISELLE connaissant les articles d'épicerie, désire se placer comme Fille de Boutique. — S'adresser au bureau de cette feuille.

ALOUER pour le premier AOUT prochain, ou à VENDRE ou ECHANGER contre BIENS RURAUX le

Grand et Bel Hôtel

D'ANSEMBOURG,

ci-devant préfecture, sis à Liège, sur la Batte. S'adresser au notaire PAQUE, rue Souverain-Pont.

VENTE

POUR

sortir de l'indivision.

Le Mardi 10 Septembre 1859, à 10 heures du matin,

IL SERA PROCÉDÉ

En l'étude de M<sup>e</sup> BOULANGER, ex-notaire, sise rue Hors-Château, n<sup>o</sup> 56—448 et 449, à Liège, et pardevant notaire,

A LA VENTE AUX ENCHÈRES

DE L'IMMEUBLE

Dont la désignation suit :

UN PRÉ

contenant 21 ares 79 centiares 45—100 (cinq verges grandes), situé sur Droixhe, commune de Jupille, en lieu dit Allèche du Chartreux, libre de charge.

Il y aura toute facilité pour le paiement du prix. S'adresser en l'étude dudit M<sup>e</sup> BOULANGER, pour connaître les conditions de la vente.

Et en celle de l'ancien notaire CARLIER, rue Hors-Château, n<sup>o</sup> 40—446.

ODONTINE

propriété de blanchir les dents celle d'en conserver et durcir l'émail, ainsi que d'en prévenir et arrêter la carie.

L'ELIXIR qui l'accompagne, composé d'après les mêmes principes, calme les douleurs, fortifie les gencives, dépose à l'humidité, celles qui habitent les bords de la mer, les marins surtout, ne sauraient trop faire usage de ces dentrifices qui, en neutralisant l'action des vapeurs salines et muriatiques, s'opposent à la prompte altération des dents.

Dépôts à la pharmacie de M<sup>me</sup> JANNÉ-JANSSON, à LIÈGE.

AVEC AUTORISATION DE S. M. L'EMPEREUR D'AUTRICHE.

Sous la surveillance de la Haute Chambre aulique Impériale et Royale des Finances,

Vente irrévocable par actions

MAGNIFIQUE SEIGNEURIE

GROSS-ZDICKAU,

EN AUTRICHE,

Évaluée judiciairement à Deux Millions 271,400 Florins, d'une superficie de 8744 hectares avec une population de 5000 sujets, et vastes dépendances, consistant en superbe château seigneurial, grands établissements industriels, forges, usines, fabriques, riches forêts produisant une coupe annuelle de 20,000 cordes de bois, et de

Douze Villages

dénommés Gross-Zdickau, Aussergefeld, Kattenbach, Sabert, Mehlhüttel, Waldhauser, Planie, Bock, Althütten, Grafen, Fobishütten et Buchwald.

Les primes accessoires sont de F. 100,000, 50,000, 25,000, 10,000, etc., etc., en tout 27,555 primes se montant ensemble à 2 millions 765,400 florins.

LE TIRAGE SE FERA A VIENNE SOUS LA GARANTIE ET LE CONTROLE DU GOUVERNEMENT.

Sur six actions prises ensemble il sera délivré gratis une action verte gagnant forcément, et participant à un tirage spécial de primes considérables.

Des avantages particuliers seront alloués aux personnes qui écriront directement à la maison soussignée, qui fera passer sans frais le prospectus détaillé, ainsi que le bulletin du tirage et le montant des gains. S'adresser à

HENRI REINGANUM,

Banquier et Receveur-général à Francfort sur Mein.

Il n'est pas nécessaire d'affranchir.

VENTE

D'UNE

BONNE MAISON.

MARDI 27 AOUT 1859, à 5 heures de relevée, en l'étude et par le ministère de M<sup>e</sup> DE BEFVE, notaire à Liège, il sera procédé à l'exposition en

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES D'UNE MAISON

en bon état, située à Liège, vis-à-vis la caserne des Ecoliers, rue entre deux Murs, portant le n. 60.

S'adresser pour connaître les conditions de la VENTE, en l'étude dudit notaire, rue Sœurs-de-Hasque, numéros 281-19.

POUR SORTIR DE L'INDIVISION.

Jeudi, 22 de ce mois,

A 10 HEURES,

Le notaire PAQUE procédera, devant M. le juge-de-paix OPHOVEN, à Liège, en son bureau rue Neuve, derrière-le-Palais,

A LA VENTE AUX ENCHÈRES

D'UNE

maison et dépendances

Située rue Pecluse, en cette ville, n<sup>o</sup> 752.

S'adresser auxdits bureau ou notaire.

Faillite Beck-Steins.

JEUDI 29 AOUT 1859, à 10 heures du matin,

Au bureau de la justice de paix, rue d'Amay, à Liège, à la requête de M<sup>e</sup> FLECHET, avocat, syndic définitif de la faillite du sieur Beck-Steins, ci-devant ébéniste à Liège, il sera procédé par le ministère de M<sup>e</sup> MOXHON et GILKINET, notaires à Liège, pour ce commis, à la vente aux enchères,

des immeubles suivants:

1<sup>er</sup> LOT.

Une MAISON, avec cour, sise à Liège, rue du Crucifix, numéro 752, joignant d'un côté à M. Hanquet, de l'autre aux enfans Larmoyer.

2<sup>e</sup> LOT.

Une MAISON, aussi rue du Crucifix, n<sup>o</sup> 755, joignant d'un côté à Mlle. Hannay, de l'autre à une maison ayant appartenu au sieur Beck-Steins.

Ces deux maisons sont grevées de rentes viagères, dues à des personnes âgées, ce qui en rend l'acquisition avantageuse. S'adresser, pour connaître les titres et conditions, auxdits notaires MOXHON et GILKINET.

EN VENTE

Chez LEBRUN-DEVIGNE, libraire éditeur, à Gand et chez tous les libraires du Royaume :

NOUVELLE GRAMMAIRE FRANÇAISE

A L'USAGE DES ÉCOLES BELGES,

avec l'application des règles à l'histoire de la Belgique, ainsi qu'un traité simplifié de la conjugaison, du participe, de l'analyse, de la versification française, et le tableau raisonné des principaux flandricismes et wallonismes.

Par A.-F. Guillerez, professeur à l'université de Paris, etc. Cet ouvrage est suivi d'exercices non cacographiques, appliqués à l'histoire nationale et extraits des meilleurs écrivains belges, par R. Williquet et A. F. Guillerez.

Fort vol. in-12 de 440 pages. Prix : 2 fr. 50 c.

Chasses à Louer.

JEUDI 22 AOUT 1859, à neuf heures du matin, Au local de l'hospice Saint-Abraham, rue Féronstrée, à Liège,

LA COMMISSION DES HOSPICES

EXPOSERA EN LOCATION AUX ENCHÈRES

POUR 5, 6 ou 9 ANS,

LE DROIT DE CHASSE

SUR LES PROPRIÉTÉS DES HOSPICES,

Situées dans les cantons ci-après :

PROVINCE DE LIÈGE.	CONTENANCE DES PROPRIÉTÉS.
Canton de Bodegnée,	55 hectares.
» Dalhem,	49 »
» Fléron,	78 »
» Glons,	665 »
» Hologne-aux-Pierres,	256 »
» Héror,	105 »
» Herve,	157 »
» Verviers,	26 »
Liège (Votem et Herstal)	55 »
» Grivegnée et Jupille,	28 »
PROVINCE DE LIMBOURG.	
Canton de Looz,	26 »
Maestricht (sud),	52 »

S'adresser pour les conditions au bureau du receveur desdits hospices, rue Féronstrée, à Liège.

BOURSES.

LONDRES, LE 17 AOUT.

5 % consolidés.	91 7/8	Différées	8 5/4
BELG. 1852.	105 1/2	Passives	4 1/4
HOL. Dette active.	54 5/8	RUSSIE	
PORTUG. 5 p. c.	19	BRESIL	78 1/4
Id. 3 p. c.	19	MEXICAINS 5 p. c.	
ESP. Emp. 1854.	19 5/8 19 7/8		

AMSTERDAM, DU 18. (Société des Effets Publics.)

Dette active 54 5/8; Ardoën — Du 16. Ardoën 18 1/10.

ANVERS, LE 19 AOUT.

Anvers. Dette act.	105 1/4	Prusse. Em. à Berl.	122 1/4
» Dette diff.	50 1/2	Naples. Cert. Fat.	95
Emp. de 48 milli.	102 et	Et. R. Levée 1852.	101 5/8 1/2 p.
» de 50 milli.	92	Cert. à A. 1854.	100 1/4
Hollande. Det. act.	54 5/8		
» Rente rem.	57 1/2	CHANGES.	
Autriche. Métailliq.	108	Amsterd. C. jours	1 2/10 p.
Lots de fl. 100.	—	Id. 2 mois.	—
» fl. 250.	400	Rottterd. C. jours.	5 8/10 p.
» fl. 500.	822	Id. 2 mois.	—
Polog. Lots fl. 500	120	Paris. C. jours.	1 1/4 av.
» fl. 500	156 1/2	Id. 2 mois.	1 2/10 p.
Bresil. E. L. 1854.	78 1/8 et	Londres. C. jours.	40p.
Espagne. Ardoïn.	18 5/8 1/4	Id. 2 mois.	59 1/8
Dette passive 1854.	—	Francfort. C. jours	56 1/10
» différée.	—	Id. 5 mois	55 1/10
Danemar. E. Nöt.	95	Bruxelles et Gand.	1 1/4 0/10
Dito à L.	74 1/4		

BULLETIN DE BOURSE.

La rente Espagnole était demandée au commencement de la Bourse à 18 5/8 et il s'est fait beaucoup d'affaires à ce cours. Mais il a fléchi ensuite à 18 5/10 p 1/4 A. Les autres valeurs négligées et sans affaires.

BRUXELLES, LE 19 AOUT.

Dette active 2 1/2	55 5/4	Brasseries.	—
Emp. Rouschfeld.	101 5/4	Tapis.	—
Fin courant.	—	For. d'Ougrée.	—
Emp. de 50 milli.	91 7/8	Mutualité.	104
Id. de 57 milli.	71 5/8	S. C. Bruges.	—
Emp. de 1852 (4).	—	Monceaux.	—
Act. de la Soc. G.	750	Act. Réunies.	—
Emp. de Paris.	—	Borinage.	—
S. de Comm. de G.	116	Houyoux.	—
B. de Belgique.	74 5/8	Papeterie.	—
C. de S. et Oise.	—	Lits de Fer.	—
Hauts-Fourneaux.	—	H. F. Luxembourg	—
Banque Foncière.	—	Civile.	—
Idem.	—	Herve.	—
Flenu.	—	Ch. de Fer de Col.	—
Hornu.	—	Ch. de B. M. et B.	—
Sclessin.	—	Asphalt.	—
Soc. Nationale.	—	Holl. Dette active.	—
Levant du Flenu.	—	Losrenten inscrit.	—
Ougrée.	—	Autriche. Métailliq.	—
Sars-Longscham.	—	Naples. C. Falcon.	—
Chemin de Fer.	—	Espagne. Ardoïn.	18 5/16
Vennes.	—	Fin courant.	—
St-Léonard.	—	Prime un mois.	—
Chatelneau.	—	Différée de 1850.	—
Verreries.	—	Idem de 1855.	—
Belteraves.	—	Passives.	—
Verr. de Charl.	—	Bresil. E. de Roth.	—
L'Espérance.	—	Rome. E. de 1854.	—

PORT D'ANVERS. — ARRIVAGES DU 19 AOUT.

Le koff belge Frederik, v. de la Havane, ch. de sucre.  
La galeasse belge Sophia, v. de Liverpool, ch. de sel.  
La goelette anglaise Peace, v. de Londres, ch. de div. march.  
Le bateau à vapeur belge Princesse Victoria, v. de Londres, avec passagers et div. march.  
Le bateau à vapeur français Havre, v. du Havre, avec passagers et div. marchandises

MARCHÉ DE LIÈGE DU 19 AOUT 1859.

Froment, l'hectolitre.	fr. 24 29.
Froment nouveaux.	25 18.
Seigle, idem.	14 00.

Imprimerie de J.-B. Nossent, rue du Pot-d'Or, à Liège, N<sup>o</sup> 632.